

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 555

1^{er} mars 2014

SOMMAIRE

Barclays BR Investments S.à r.l.	26636	Solalux SA	26598
BR Investments	26636	Trilux-Stahl, GmbH	26597
Findernest S.A.	26638	Trimax Environnement S.A.	26597
Fortress Global Securities Sàrl	26599	Trinacria Italia S.à r.l.	26597
G Co-Investment IV S.C.A.	26607	TX-Objekt S.à r.l.	26596
HRE Investment Holdings II TE S.à r.l. ...	26634	Valad French Holdings S.à r.l.	26596
Pareturn	26640	Vector Holdings S.à r.l.	26596
Parthenon International S.A.	26597	Veldkamp-Meijer S.à r.l.	26595
Platinum Funds	26598	Villa David Chipperfield Ovest S.à r.l. ...	26596
Prolifica International S.A.	26640	Villa Matteo Thun S.à r.l.	26594
Prolifica International S.A.	26640	Villa Sphere Ovest S.à r.l.	26594
Quadraus S.A.	26640	Vinotran S.A.	26594
Real Estate Management S.A.	26595	Votre Jardin S.à r.l.	26595
RE Design S.à r.l.	26598	WACIM Finance S.A.	26595
Rinteln S.à r.l.	26598	White Plains SPF S.A.	26594
Scorpius Properties S.à r.l.	26596	WP Services Sàrl	26594
Smile Invest S.A.	26598	Wuppertal S.à r.l.	26595
Society International S.A.	26597		

Vinotran S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 80.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2014.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2014012708/12.

(140013847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

White Plains SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 64.326.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2014.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2014012718/12.

(140013850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

WP Services Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 138.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012723/10.

(140013897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Villa Sphere Ovest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 172.076.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VILLA SPHERE OVEST S.À.R.L.

Référence de publication: 2014012699/10.

(140013646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Villa Matteo Thun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 172.074.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VILLA MATTEO THUN S.À.R.L.

Référence de publication: 2014012698/10.

(140013628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

WACIM Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 120.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014012716/9.

(140013764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Wuppertal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.662.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 165.411.

Les comptes annuels au 31 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2014.

Référence de publication: 2014012715/10.

(140014001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Votre Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2414 Luxembourg, 33, rue Raspert.
R.C.S. Luxembourg B 84.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012709/10.

(140013741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Veldkamp-Meijer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9234 Diekirch, route de Gilsdorf, Camping op der Sauer.
R.C.S. Luxembourg B 165.155.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014012704/11.

(140013641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Real Estate Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.
R.C.S. Luxembourg B 138.102.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2014012592/14.

(140013553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Valad French Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 123.823.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012701/10.

(140013990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Villa David Chipperfield Ovest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 172.086.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VILLA DAVID CHIPPERFIELD OVEST S.À.R.L.

Référence de publication: 2014012697/10.

(140013707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Vector Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 132.303.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012695/10.

(140013552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

TX-Objekt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9452 Bettel, 34A, Kierchstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 166.297.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014012687/11.

(140013891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Scorpius Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 166.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2014012610/13.

(140014175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Trinacria Italia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 55, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 101.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2014012683/11.

(140014004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Trimax Environnement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 46.430.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2014.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2014012682/12.

(140013592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Trilux-Stahl, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6461 Echternach, 4, Devant le Marché.
R.C.S. Luxembourg B 94.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014012681/9.

(140014255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Society International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 122.603.

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012648/11.

(140014242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Parthenon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2737 Luxembourg, 14, rue Wurth Paquet.
R.C.S. Luxembourg B 97.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARTHENON INTERNATIONAL S.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2014012566/11.

(140014122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Smile Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 132.138.

Les comptes annuels au 31 mai 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Administrateur délégué

Référence de publication: 2014012616/12.

(140014270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Platinum Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 143.329.

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 30 June 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2014012573/12.

(140014008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Solalux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 95, Hauptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 94.092.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Heinerscheid, le 22 janvier 2014.

Référence de publication: 2014012651/10.

(140014192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Rinteln S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.178.100,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 122.018.

Les comptes annuels au 31 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2014.

Référence de publication: 2014012602/10.

(140013997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

RE Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9696 Winseler, 31, Lomicht.
R.C.S. Luxembourg B 157.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012595/10.

(140013640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Fortress Global Securities Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 183.181.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of December.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

Fortress Paper Ltd., a company organized and incorporated under the laws of British Columbia, having its registered office at 1000 Cathedral Place, 925 West Georgia Street, Vancouver, British Columbia (Canada) V6C 3L2, registered with Incorporation Number BC0759214,

represented by Mr. Matthieu Groetzinger, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), which it intends to organize as shareholder.

Title I. Name - Duration - Registered office - Object

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), under the name of "Fortress Global Securities Sàrl", governed by the present articles of association and the laws of Luxembourg pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular the law dated 10th of August 1915, on commercial companies, as amended (the "Law").

Art. 2. Object.

2.1 The object of the Company is the acquisition, the management, the enhancement and disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or to any other companies of the group. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company of the group. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets.

2.3 The Company may hold interests in partnerships. It may also acquire, enhance, licence and sub-licence and dispose of patents, licences, and all other intangible property, as well as rights deriving there from or supplementing them.

2.4 In addition, the Company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad, and may lease or dispose of moveable property.

2.5 In general, the Company may carry out all commercial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purpose.

2.6 The Company may also pursue marketing and selling activities directly or through branches established abroad and/or offices located abroad.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is established for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

3.3 The life of the Company does not come to an end by the incapacity, bankruptcy, insolvency of or any other similar event affecting, one or several shareholders.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office is established in the city of Luxembourg. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers of the Company. It may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

4.2 The Company may establish offices and branches, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the board of managers.

4.3 In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office; the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Title II. Capital - Shares

Art. 5. Capital - Shares.

5.1 The Company's corporate capital is set at EUR 20,000.- (twenty thousand Euros) represented by 20,000 (twenty thousand) shares in registered form with no mention of par value (the "Shares"). The Shares are hereinafter also referred to individually as a "Share" and collectively as the "Shares".

5.2 All the Shares are fully paid up.

5.3 In addition to the contributions to the Company in the form of corporate capital as set forth in the above section 5.1, new shareholders or existing shareholders may subscribe to Shares by payments made to the corporate capital and as the case may be also through payments made to the share premium account linked to the newly issued Shares.

5.4 Each shareholder will be entitled to any and all rights attached to the share premium paid for the subscription of Shares, pro-rata on all of the issued and outstanding Shares.

5.5 In addition to the contributions to the Company in the form of corporate capital as set forth in the above section 5.1, new shareholders or existing shareholders may also make capital contributions (account 115 according to the Luxembourg Standard Chart of Accounts to the Company) (the "Capital Contribution").

5.6 Each shareholder will be entitled to any and all rights attached to the Capital Contribution effectively made, pro-rata on all of the issued and outstanding Shares.

Art. 6. Increase and reduction of corporate capital. The corporate capital of the Company may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 Shares are freely transferable among shareholders.

7.2 In case of a sole shareholder, the Shares are freely transferable to non-shareholders. In case of plurality of shareholders, Shares may be transferred to non-shareholders, within the limits of the Law. Indeed, shares may not be transferred inter vivo to non-shareholders, unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

7.3 The transfer of Shares will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by the Company, as provided in article 1690 of the civil code.

7.4 The Company may purchase its own Shares.

Art. 8. Form of shares - Shareholders' register.

8.1 Shares are in registered form.

8.2 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by the shareholders if they require.

8.3 The ownership of the Shares will result from the inscription in the shareholders' register.

Title III. Administration - Management - Representation

Art. 9. Board of managers.

9.1 The Company shall be managed by a board of managers composed, at least, of two managers, who do not need to be shareholders and who will be appointed pursuant to a resolution of the general meeting of shareholders. The board of managers shall be composed of two classes of managers (A and B). Class A shall be composed of one (1) manager at least. Class B shall be composed of one (1) manager at least.

9.2 The managers are appointed and removed ad nutum pursuant to a decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers, compensation and duration of their mandates reserved the faculty attributed to the board of managers to proceed by way of cooptation in order to replace resigning or deceased board members. The managers shall hold office until their successors are appointed.

Art. 10. Power of the board of managers.

10.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the object of the Company.

10.2 To the extent permitted by the Law, the board of managers may sub-delegate powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The board of managers will determine the agent's responsibilities and remunerations (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

10.3 The agent so appointed shall in any case be revocable ad nutum.

Art. 11. Procedure.

11.1 The board of managers shall meet in Luxembourg as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager. The board of managers shall meet at least annually in Luxembourg. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the general meeting of the shareholders.

11.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least two (2) working days in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram or telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers. No such notice is required if all the managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have full knowledge of the agenda of the meeting.

11.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram or telefax, or by email another manager as his proxy. In case there is only one manager present at the board meeting, this manager is allowed to appoint a secretary, who needs not to be manager, in order to assist him by holding the board meeting. Votes may also be cast in writing or by cable, telegram or telefax, or by email.

11.4 The board of managers can validly deliberate and act only if at least one manager class A and one manager class B are present or represented. Decisions shall be taken by a majority vote composed at least by one vote of each class of managers present or represented at such meeting.

11.5 Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax.

11.6 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the chairman pro tempore, by the secretary or by two managers.

Art. 12. Representation. The Company shall be bound by the joint signature of one manager class A and one manager class B in any case and for any amount or by the sole or joint signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

Art. 13. Liability of the managers. In the execution of their mandates, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Title IV. General meetings of shareholders

Art. 14. Powers and voting rights.

14.1 Resolutions at a general meeting of the shareholders will be passed by a simple majority of those present and voting.

14.2 The corporate capital and other provisions of these articles of association may, at any time, be changed by the shareholders. The shareholders may change the nationality of the Company by a unanimous vote. A general meeting of the shareholders may be held without prior notice or publication if they state that they have been informed of the agenda of the meeting.

14.3 Each Share entitles its holder to one vote, under all circumstances, in ordinary and extraordinary general meetings of the shareholders.

14.4 The Company will recognize only one holder per Share.

14.5 The shareholders exercise all the powers of the general meeting of the shareholders as defined by the Law.

14.6 The decisions of the shareholders are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14.7 Also, contracts entered into between the shareholders and the Company represented by them are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 15. Annual general meeting. An annual general meeting of shareholders approving the annual accounts shall be held annually within six months after the closing of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the annual general meeting.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty first of December, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date

of the incorporation of the Company and shall terminate on the thirty first of December of the year two thousand and thirteen.

Art. 17. Annual accounts and allocation of profits.

17.1 The annual accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each accounting year and will be at the disposal of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, at the registered office of the Company.

17.2 Out of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve account. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve has reached an amount to ten per cent (10%) of the corporate capital of the Company.

This allocation should again become compulsory if the legal reserve falls below ten (10%) per cent of the corporate capital of the Company.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, upon recommendation of the board of managers, will determine the allocation of the annual net profits.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the board of managers,
2. These accounts show a profit, including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the board of managers of the Company, and
4. The payment is made only when the rights of the significant creditors of the Company are not threatened.

Title V. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation.

18.1 In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or the meeting of shareholders, as the case may be, in charge of such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

18.2 The power to amend the articles of association, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

18.3 The power of the managers will come to an end upon the appointment of the liquidator(s). After payment of all debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders in proportion to the Shares held by each of them in the share capital of the Company.

Art. 19. General provision. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Subscription - Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declare to subscribe for 20,000 (twenty thousand) Shares with no mention of par value, and to have fully paid up in cash these shares for an amount of EUR 20,000.- (twenty thousand Euros).

Statement

The undersigned notary herewith declares having checked the existence of the conditions listed in article 183 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Estimate of costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its incorporation, are estimated at approximately EUR 1,000.- (one thousand euro).

Resolutions of the shareholder

The prenamed shareholder, representing the entire subscribed capital, has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at L-2132 Luxembourg, 18 avenue Marie-Thérèse, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The number of manager class A is fixed at 1 (one). The following person is appointed as manager class A:
 - Mr. Chadwick Wasilenkoff, born on June 25, 1972, in Calgary (Canada), residing at 2960 Palmerston Avenue, West Vancouver V7V 2X3, British Columbia (Canada).
3. The number of manager class B is fixed at 1 (one). The following person is appointed as manager class B:
 - Mr. Emmanuel Réveillaud, born on October 10, 1971 in La Rochelle (France) residing at L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse.
4. The managers shall be appointed for an unlimited period which shall end either by their resignation or their revocation by the general meeting of the shareholders.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix décembre.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, auprès duquel se trouve le présent acte.

A COMPARU:

Fortress Paper Ltd., une société constituée et organisée selon les lois de la Colombie Britannique, ayant son siège social au 1000 Cathedral Place, 925 West Georgia Street, Vancouver V6C 3L2, Colombie Britannique (Canada), inscrite avec l'Incorporation Number BC0759214, dûment représentée par M. Matthieu Groetzinger, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-qualités, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle entend constituer en tant qu'associé.

Titre I^{er} . Nom - Durée - Siège social - Objet

Art. 1^{er} . Nom. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Fortress Global Securities Sàrl», qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises relatives à une telle entité (la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, le développement et la disposition de participations au Luxembourg ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute manière toutes sortes d'actions cotées, actions simples et d'autres titres participatifs, bonds, obligations, certificats de dépôt ou d'autres instruments de crédit, tout type de dérivés incluant, entre autres, les dérivés sur intérêts, droits ou intérêts sur sûretés, les monnaies étrangères, et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques que ce soit dans le but de couvrir le risque ou pour tout autre but.

2.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle peut émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titres de participation. La Société peut aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, ainsi qu'à toutes autres sociétés du groupe. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur l'ensemble ou une partie de ses actifs.

2.3 La Société peut détenir des participations dans des associations. Elle peut également acquérir, développer et céder des brevets, licences ou tout autre bien matériel, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant.

2.4 De plus, la Société peut acquérir, gérer, développer et céder des propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger, et elle peut louer ou disposer de bien meuble.

2.5 De manière générale, la Société peut procéder à toutes opérations commerciales et financières dans les domaines de l'acquisition de titres ou de biens immobiliers, qui sont de nature à développer et compléter l'objet social ci-dessus.

2.6 La Société pourra également poursuivre des activités de marketing et de vente directement ou par l'intermédiaire de succursales situées à l'étranger et/ou de bureaux situés à l'étranger.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour modifier les présents statuts.

3.3 L'existence de la Société ne prend pas fin par l'incapacité, la banqueroute, l'insolvabilité ou tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

4.2 La Société peut établir des bureaux et des succursales tant au Grand- Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.3 Dans l'hypothèse d'événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, actuels ou imminents, qui pourraient compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, il pourra être procédé au transfert provisoire du siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert du siège social statutaire, restera luxembourgeoise.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à EUR 20.000,- (vingt mille euros) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales nominatives sans désignation de valeur nominale. Ci-après les Parts sont définis individuellement comme une «Part» et collectivement comme les «Parts».

5.2 Toutes les Parts ont été entièrement libérées.

5.3 En plus des apports faits à la Société sous forme de capital social tel que décrit à la section 5.1, de nouveaux associés ou les associés existants peuvent souscrire à des Parts par des paiements faits au capital social et le cas échéant par des paiements faits au compte de la prime d'émission lié aux parts nouvellement émises.

5.4 Chaque associé bénéficiera exclusivement de tous les droits attachés à la prime d'émission payée pour la souscription des parts.

5.5 En plus des apports faits à la Société sous forme de capital social tel que décrit à la section 5.1, de nouveaux associés ou les associés existants peuvent également faire des apports en capital (compte 115 selon le Plan Comptable Normalisé Luxembourgeois) Apport en Capital»).

5.6 Chaque associé bénéficiera exclusivement de tous les droits attachés à l'Apport en Capital effectivement effectué.

Art. 6. Augmentation et réduction du capital. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision des associés prise dans les conditions prévues pour la modification des présents statuts.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Les Parts sont librement cessibles entre associés.

7.2 En cas d'associé unique les Parts sont librement cessibles à des non-associés. En cas de pluralité d'associés les Parts peuvent être transférées à des non-associés, dans les limites prévues par la Loi. En effet, aucune cession de Parts entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément préalable donné en assemblée générale des associés représentant au moins trois quart du capital social.

7.3 Le transfert de Parts ne sera opposable à la Société ou aux tiers que suite à une notification à la Société ou à l'acceptation par la Société telle que prévue par l'article 1690 du code civil.

7.4 La société pourra acquérir ses propres Parts.

Art. 8. Forme des parts sociales registre des associés.

8.1 Les Parts sont émises uniquement sous forme nominative.

8.2 Un registre d'associés sera tenu au siège social de la Société conformément à la Loi et pourra être examiné par les associés s'ils en font la demande.

8.3 La propriété des Parts résultera de l'inscription dans le registre d'associés de la Société.

Titre III. Administration - Gérance - Représentation

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1 La Société est gérée par un conseil de gérance, composé de deux (2) gérants au moins, qui n'ont pas besoin d'être des associés et qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance est composé de deux catégories de gérants (A et B). La catégorie A devra être composée de un (1) gérant au moins. La catégorie B devra être composée de un (1) gérant au moins.

9.2 Les gérants sont nommés et révoqués ad nutum par une décision de l'assemblée générale des associés, qui détermine également leurs pouvoirs, rémunération ainsi que la durée de leur mandat, sous réserve du pouvoir accordé au conseil de gérance de procéder au remplacement des gérants démissionnaires ou décédés par voie de cooptation. Les gérants sont maintenus en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance.

10.1 Tous les pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à la décision des associés, relèvent de la compétence du conseil de gérance, qui est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes et effectuer les opérations conformément à l'objet social de la Société.

10.2 Dans les limites permises par la Loi, le conseil de gérance est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (si c'est le cas), la durée de la représentation et toute autre condition appropriée de la fonction d'agent.

10.3 L'agent nommé sera dans tous les cas révocable ad nutum.

Art. 11. Procédure.

11.1 Le conseil de gérance se réunira à Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société le requiert ou sur convocation par un gérant. Le conseil de gérance se réunira au moins une fois par an à Luxembourg. Le conseil de gérance pourra choisir en son sein un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

11.2 Tout gérant doit être convoqué par une convocation écrite au moins deux (2) jours ouvrables avant la tenue du conseil de gérance, à moins qu'un délai de convocation plus bref ne soit imposé par le caractère d'urgence des affaires en cause, lequel sera dans ce cas décrit dans la convocation. Il peut être passé outre cette convocation avec l'accord écrit, par câble, par télégramme, par télécopie ou par e-mail de chaque gérant. Aucune convocation spéciale n'est requise pour les réunions se tenant à une date, à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement prise par le conseil de gérance. Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents ou représentés lors de la réunion et qu'ils constatent qu'ils ont été bien informés et qu'ils ont pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

11.3 Tout gérant pourra assister à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, par télégramme ou par télécopie ou par e-mail un autre gérant. Pour le cas où un seul gérant serait présent à une réunion du conseil de gérance, ce gérant est autorisé à nommer un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un gérant, pour l'assister dans la tenue de la réunion du conseil de gérance. Les votes peuvent également être exprimés par écrit, par câble, par télégramme, télécopie ou par e-mail.

11.4 Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et agir que si au moins un gérant de la catégorie A et un gérant de la catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions seront prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés comprenant au moins le vote d'un gérant de chaque catégorie.

11.5 Les résolutions écrites, approuvées et signées par tous les gérants ont les mêmes effets que les résolutions votées lors d'une réunion du conseil de gérance. De telles signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies de la même résolution et peuvent être prouvées par des lettres ou des télécopies.

11.6 Les minutes de chacune des réunions du conseil de gérance doivent être signées par le président ou en son absence par le président intérimaire qui préside une telle réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le président pro tempore, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 12. Représentation. La Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B dans tous les cas et pour tout montant, ou par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 13. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Assemblée générale des associés**Art. 14. Pouvoirs et droits de votes.**

14.1 Les décisions de l'assemblée générale des associés seront prises à la majorité simple des voix des associés présents et votants.

14.2 Le capital social et les autres dispositions de ces statuts pourront être modifiés à tout moment par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés pourra changer la nationalité de la Société par un vote unanime. Une assemblée générale des associés pourra se tenir sans convocation ou publication préalable s'ils précisent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée.

14.3 Chaque Part donne droit à une voix au sein des assemblées générales ordinaire et extraordinaire des associés.

14.4 La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part.

14.5 Les associés exercent tous les pouvoirs dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

14.6 Les décisions de l'assemblée générale des associés sont établies sous la forme de procès-verbal ou dressées par écrit.

14.7 De plus, les contrats passés entre les associés et la Société représentée par eux seront établis sous la forme de minutes ou dressées par écrit. Cependant, cette dernière hypothèse n'est pas applicable aux opérations courantes passées à des conditions normales.

Art. 15. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale annuelle des associés approuvant les comptes annuels se tiendra dans les six mois de la clôture de l'exercice social au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de l'assemblée générale annuelle.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre, à l'exception du premier exercice social qui débutera à la date de création de la Société et se terminera le trente et un décembre deux mille treize.

Art. 17. Comptes annuels et allocation des bénéfices.

17.1 Les comptes annuels sont établis par le conseil de gérance de la Société à la fin de chaque exercice et seront mis à la disposition de l'associé unique ou des associés, le cas échéant, au siège social de la Société.

17.2 Cinq pourcent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être requise dès que le montant de la réserve légale s'élèvera à dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

Cette affectation devra être de nouveau requise si la réserve légale descend en deçà de dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des associés, ou l'associé unique, le cas échéant, sur recommandation du conseil de gérance, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment sous les conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires seront établis par le conseil de gérance,
2. Ces comptes montrent un bénéfice incluant les bénéfices reportés,
3. La décision de payer un dividende intérimaire est prise par une décision du conseil de gérance de la Société, et
4. Le paiement sera effectué après que la Société aura obtenu la garantie que les droits des créanciers importants de la Société ne sont pas menacés.

Titre V. - Dissolution et liquidation

Art. 18. Dissolution et liquidation.

18.1 Dans le cas, d'une dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales) nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, décidant une telle dissolution, et qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

18.2 Le pouvoir de modifier les statuts, si nécessaire pour les besoins de la liquidation, reste une prérogative de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, le cas échéant.

18.3 Les pouvoirs des gérants de la Société cesseront par la nomination du(es) liquidateur(s). Après le paiement de toutes les dettes et tout le passif de la Société ou du dépôt des fonds nécessaires à cet effet, le montant restant sera payé à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés eu égard au nombre de Parts détenu par chacun d'eux dans le capital social de la Société.

Art. 19. Dispositions générales. Tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents statuts sera régi par la Loi.

Souscription et libération

La comparante, ici représentée comme indiqué ci-dessus, ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, a déclaré souscrire à 20.000 (vingt mille) Parts sans désignation de valeur nominale et a déclaré les avoir libérées en espèces pour un montant de EUR 20.000,- (vingt mille euros).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 183 de la Loi se trouvent accomplies et déclare expressément que celles-ci sont remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à environ EUR 1.000,- (mille euros).

Résolutions de l'associé

Et aussitôt, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé à L-2132 Luxembourg, 18 avenue Marie-Thérèse, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2) Le nombre de gérant de catégorie A est fixé à un 1 (un). La personne suivante est nommée gérant catégorie A:
 - Monsieur Chadwick Wasilenkoff, né le 25 juin 1972 à Calgary (Canada), résidant à 2960 Palmerston Avenue, West Vancouver V7V 2X3, Colombie Britannique (Canada).
- 3) Le nombre de gérant de catégorie B est fixé à 1 (un). La personne suivante est nommée gérant catégorie B:
 - Monsieur Emmanuel Réveillaud, né le 10 octobre 1971 à La Rochelle (France), résidant à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse.

4) Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée et leur mandat prendra fin soit par leur démission soit par leur révocation par l'assemblée générale des associés.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu du comparant, connu du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: GROETZINGER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 décembre 2013. Relation: LAC/2013/57055. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Référence de publication: 2014004341/446.

(140003723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2014.

G Co-Investment IV S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 183.199.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of December.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(i) G Co-Investment GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the law of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirty thousand euro (EUR 30,000.-), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161761,

represented by Mr. Rémy BONNEAU, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(ii) Juan Gabriel Uribe Barbachano, residing at Cami de Sant Cugat al Papiol 121, 08195 Barcelona, Spain,

represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(iii) Mario Gavira, residing at 21 Rue Saint Maur, 75011 Paris, France,

represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(iv) Julien Massardier, residing at Calabria 29, 5-4, 08015 Barcelona, Spain,

represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(v) Jerome Laurent, residing at Avinguda Tibidabo, 10, 8022 Barcelona, Spain,

represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(vi) Ricardo Bahillo Santos, residing at Avda. Islas Pitiusas N°2, Portal 4, Bajo B, 28290 Madrid, Spain,

represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(vii) Ignacio Javier Demergasso, residing at Buenos Aires, 4, 3°2°, 08029 Barcelona, Spain,

represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(viii) Carlos Diaz Sanchez, residing at Calle Jacinto Benavente 2, Edificio B complejo Tripark, 28232 Madrid, Spain,

represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(ix) Leo Purcell, residing at Apartadao de Correos 58, 08810 St Pere De Ribes, Spain
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(x) Bettina Lemepier, residing at Op de Elg 26a, 22393 Hamburg, Germany
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xi) Bjorn Anderson, residing at 50 Walkon Park, KT123EY Walton on Thames, United Kingdom,
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xii) Christopher Darlington, residing at 9 Briary Gardens, BR1 5DA Bromley, United Kingdom,
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xiii) Melanie Cherruault, residing at 8 Villa Robert Lindet, 75015 Paris, France,
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xiv) Yann Montcuquet, residing at 10, rue le Perce Neige, 78100 Conflans Ste Honorine, France
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xv) Peter Carlsson, residing at Huvudstagatan 27, 6tr, 17158 Solna, Sweden,
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xvi) Elisabeth Lindberg, residing at Hemvarnsgatan 9, 17154 Solna, Sweden,
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xvii) Anita Lofblom, residing at Blekingegatan 57, 11662 Stockholm, Sweden,
represented by Mr. Remy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xviii) Bodil Manson, residing at Riddarvagen 2B, 18142 Lidingo, Sweden,
represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xix) Andreas Adrian, residing at Andreas-Knack-Ring 18, 22307 Hamburg, Germany,
represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xx) Blandine Kouyaté, residing at 9, rue Rougemont, 75009 Paris, France,
represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xxi) Andreas Schraeder,, 08022 Barcelona Spain,
represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

(xxii) Stephanie Uhlig, residing at 7 Catherine Court, Lake Road, SW19 7EW London, United Kingdom,
represented by Mr. Rémy BONNEAU, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration;

The following articles of incorporation of a company have then been drawn up:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among G Co-Investment GP S.à r.l., as unlimited partner (associé commandité) and the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of "G Co-Investment IV S.C.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager (s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member, as well as to individual persons (or their related entities) forming part of the staff of the group of companies to which the Company belongs, notably for the purpose of providing financing for an incentive plan offered to such persons.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation. The consent of the Manager(s) shall be required in respect of such liquidation.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at seventy thousand five hundred ninety-one euro and one cent (EUR 70,591.01) divided into one (1) class A share (the "Class A Share"), which shall be held by the unlimited partner(s) (associe(s) commandite(s)), in representation of its/their unlimited partnership interest in the Company, and seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-eight (784,348) class B shares (the "Class B Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class C shares (the "Class C Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class D shares (the "Class D Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class E shares (the "Class E Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class F shares (the "Class F Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class G shares (the "Class G Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class H shares (the "Class H Shares"), seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class I shares (the "Class I Shares"), and seven hundred eighty-four thousand three hundred forty-four (784,344) class J shares (the "Class J Shares") which shall be held by the limited shareholders (actionnaires commanditaires). Each issued share of each class has a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

The Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares, and the Class J Shares will be in the form of registered shares only. The Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares may only be transferred subject to the Managers' consent, not to be unreasonably withheld.

The Class A Share will be in the form of registered shares only. The Class A Share may only be transferred subject to the shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and (ii) determining, as appropriate, which person(s) shall act as Manager(s) of the Company after the relevant transfer. The Articles of Incorporation will be amended accordingly. Any transfers of the Class A Share not approved by the shareholders shall be unenforceable against the Company.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

A shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Authorized Capital, Increase and Reduction of Capital.

7.1. The authorized capital of the Company is set at one million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine euro and ninety-nine euro cents (EUR 1,999,999.99) divided into one (1) Class A Share, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class B Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class C Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class D Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class E Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class F Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class G Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class H Shares, twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class I Shares, and twenty-two million two hundred twenty-two thousand two hundred twenty-two (22,222,222) Class J Shares. Each authorized share of each class has a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

The Manager(s) is(are) authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Manager(s) within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Manager(s) may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the Manager(s) or of any person duly authorized and empowered by the Manager(s) for this purpose.

7.2. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders first of the same class, then to the other shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Manager(s) shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right or authorize the Manager(s) to do so.

7.3. The shares of the Company shall be redeemable at the option of the Company and the share capital of the Company may therefore be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one entire class of shares

through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class. In the case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the class J shares until the class B shares).

The redemption price shall be set by reference to the higher of (a) the nominal value of each redeemed share and (b) the following formula: dividing (i) the total amount of any Available Amount, less the portion of the profit entitlement to be allocated to the other classes of shares in accordance with Article 31 by (ii) the number shares constituting the class to be redeemed. Redemption of shares of the Company may only be decided to the extent that sufficient distributable funds are available to settle the redemption price in full.

For the purposes of these articles of incorporation, the "Available Amount" shall be equal to the total amount of net profits of the Company (including current year and carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other reserves freely distributable in accordance with these articles of incorporation and as the case may be (ii) the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (including current year and carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into non distributable reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of these articles of incorporation, each time as set out in the relevant interim accounts of the Company (without for the avoidance of doubt, any double counting).

Art. 8. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares, but not its Class A Shares. The acquisition and holding of its own Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Chapter III. - Manager(s), Supervisory board

Art. 9. Management. The Company shall be managed by G Co-Investment GP S.à r.l. (the "Manager(s)"), in its capacity as unlimited partner and holder of the Class A Share of the Company.

The Manager(s) may be removed for cause only and, if following such removal, there remains no other Manager, the Manager must be immediately replaced by a new manager, who must be an unlimited partner, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Incorporation. The Manager(s) to be removed shall have no veto right in its/their capacity as unlimited partner of the Company on any resolution relating to its/their removal and/or replacement.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Manager(s). The Manager(s) is(are) vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the Manager(s).

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its(their) choice.

The Manager(s) may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its (their) choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any Manager (acting, in case the Manager is a legal entity, through one or more duly authorized signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Manager(s), within the limits of such special power.

Art. 12. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 13. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the Manager(s) (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. Liability of the Manager(s) - Indemnification. The Manager(s) shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

The Company shall indemnify any Manager(s) (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager, (or director, manager, officer or employee of the Manager(s)), or officers or employees of the Company or members of the Supervisory Board, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 15. Dissolution - Incapacity of the Manager(s). In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, and in the absence of another Manager, the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for purposes of appointing a new Manager.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of shareholders in the manner provided for by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 16. Supervisory Board. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by a Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves.

The members of the Supervisory Board and/or the approved statutory auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

The remuneration of the members of the Supervisory Board (if any) shall be set by the general meeting of shareholders.

In the fulfilment of its duties, the Supervisory Board may be assisted by an approved statutory auditor who shall be appointed or removed by the general meeting of shareholders.

Art. 17. Advisory Powers of the Supervisory Board. In addition to its statutory audit functions, the Supervisory Board may be consulted by the Manager(s) on such matters as the Manager(s) may determine from time to time.

Art. 18. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board (the "Secretary").

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by majority vote of the members present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Supervisory Board shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

The meetings of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or at such other place as the Supervisory Board may from time to time determine.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Supervisory Board as his proxy. Any Member of the Supervisory Board may represent one or several members of the Supervisory Board.

A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

One or more members of the Supervisory Board may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Supervisory Board may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 19. Minutes of Meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the members of the Supervisory Board as well as of the minutes of the meeting of the Supervisory Board, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) members of the Supervisory Board acting jointly.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 21. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the 20th of July at 11.30 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 22. Other General Meetings. The Manager(s) or the Supervisory Board may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 23. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 24. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as his proxy holder. The Manager(s) may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 25. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by a person designated by the Manager (s) or, in its absence, by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 26. Adjournment. The Manager(s) may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Manager(s) must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 27. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Save as otherwise provided in the Articles of Incorporation, no resolution may be adopted by the shareholders without the consent of the Manager(s).

Art. 28. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any shareholders or proxyholders, who so request.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 29. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of April and ends on the last day of March of the following year.

Art. 30. Adoption of Financial Statements. The Manager(s) shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 31. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders.

In respect of each distribution of dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- The Class A Share shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point five per cent (0.5 %) per annum of the nominal value of such share, then
- each Class B Share shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point six per cent (0.6 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class C Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point seven per cent (0.7 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class D Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point eight per cent (0.8 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class E Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point nine per cent (0.9 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class F Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one per cent (1 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class G Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one point one per cent (1.1 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class H Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one point two per cent (1.2 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class I Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one point three per cent (1.3 %) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class J Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one point four per cent (1.4 %) per annum of the nominal value of such share, (together the "Profit Entitlement"); and
- any remaining dividend amount after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the then last outstanding class of shares in alphabetical order (starting from the Class J Shares until the Class B Shares).

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders of the Company. The Manager(s) fixe(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

In the event of an Exit through an initial public offering the profit entitlement determined in accordance with the above distribution rules shall be paid in kind by way of transfer and/or allocation of ordinary shares in the listed entity. The terms used in this article 31 and not otherwise defined in these articles of incorporation shall have the following meaning:

Axeurope means AXEUROPE S.A a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159139;

Exit means:

(a) any transaction that entails the transfer, directly or indirectly by Luxgoal and Axeurope, of, at least, a majority of the outstanding voting equity interests of LuxGEO Parent, unless, after such transaction: (i) Luxgoal and Axeurope own, individually or together, directly or indirectly, more than 25% of LuxGEO Parent's outstanding voting equity interests; and (ii) Luxgoal and Axeurope keep, individually or together, directly or indirectly, the possibility of exercising decisive influence over the Group and therefore have the power to block actions which determine the strategic commercial behaviour of the Group or hold, directly or indirectly, veto rights in relation to key aspects of the business and the corporate structure of the Group; or

(b) any transaction that entails the transfer, directly or indirectly, of all or substantially all of the assets of LuxGEO Parent or of the Group to a person which is not controlled by the Permira Funds and the AXA PE Funds; or

(c) any transaction whereby LuxGEO Parent merges with or into, or consolidates with, a third party buyer, other than a merger or consolidation where: (i) the holders of the LuxGEO Parent's outstanding equity securities as of immediately prior to such transaction own, directly or indirectly, more than a majority of the voting power of the surviving entity

immediately following such transaction; or (ii) (x) Luxgoal and Axeurope own, individually or together, directly or indirectly, more than 25% of LuxGEO Parent's outstanding voting equity interests and (y) Luxgoal and Axeurope keep, individually or together, directly or indirectly, the possibility of exercising decisive influence over the Group and therefore have the power to block actions which determine the strategic commercial behaviour of the Group or hold, directly or indirectly, veto rights in relation to key aspects of the business and the corporate structure of the Group; or

(d) an initial public offering of any member of the Group's shares (irrespective of the amount floated or the exchange on which such shares are listed); or

(e) the dissolution or liquidation of LuxGEO Parent that is equivalent to a sale thereof (i.e. excluding a merger or equivalent corporate restructuring that entails dissolution of LuxGEO Parent unless captured by the definition contained in subparagraph (c) above).

Notwithstanding the foregoing, any transfers, directly or indirectly, of shares or assets of the Group between companies belonging to the Group shall not be deemed an Exit for the purposes of the Plan;

Group means LuxGEO Parent and any of its subsidiaries;

LuxGEO Parent means LuxGEO Parent S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159036;

Luxgoal means Luxgoal S.à r.l a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152268;

Plan means any incentive plan as may be agreed among the shareholders and the Company from time to time.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;

(ii) second, to the shareholders for the repayment of the nominal value of their shares in the Company;

(iii) third, to the holders of all classes of shares in such order of priority and in such amount as is necessary to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 33. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

In addition, the Company shall elect under Treas. Reg. Section 301.7701-3 to be treated as partnership to the extent permitted by law and the Company shall be treated as partnership for US federal income tax purposes. The Company shall not enter any agreement or commitment to (i) list, or undertake any action that could result in or have the effect of facilitating the trading of, its shares on any established securities market or (ii) create or support a secondary market (of the substantial equivalent thereof) in its shares if as a result thereof the Company may be treated (under Section 7704 of the Internal Revenue Code of 1986, as amended for US tax purposes as association taxable as corporations.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the appearing parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	subscribed capital	number and class of shares	amount paid-in
1) G Co-Investment GP S.à r.l.	EUR 0.01	1 Class A Share	EUR 0.01
2) Juan Gabriel Uribe Barbachano	EUR 16,680.65	185,345 Class B Shares 185,340 Class C Shares 185,340 Class D Shares 185,340 Class E Shares 185,340 Class F Shares 185,340 Class G Shares 185,340 Class H Shares 185,340 Class I Shares 185,340 Class J Shares	EUR 16,680.65

3) Mario Gavira	EUR 16,680.65	185,345 Class B Shares 185,340 Class C Shares 185,340 Class D Shares 185,340 Class E Shares 185,340 Class F Shares 185,340 Class G Shares 185,340 Class H Shares 185,340 Class I Shares 185,340 Class J Shares	EUR 16,680.65
4) Julien Massardier	EUR 2,703.64	30,044 Class B Shares 30,040 Class C Shares 30,040 Class D Shares 30,040 Class E Shares 30,040 Class F Shares 30,040 Class G Shares 30,040 Class H Shares 30,040 Class I Shares 30,040 Class J Shares	EUR 2,703.64
5) Jerome Laurent	EUR 5,400.21	60,005 Class B Shares 60,002 Class C Shares 60,002 Class D Shares 60,002 Class E Shares 60,002 Class F Shares 60,002 Class G Shares 60,002 Class H Shares 60,002 Class I Shares 60,002 Class J Shares	EUR 5,400.21
6) Ricardo Bahillo Santos	EUR 2,590.69	28,789 Class B Shares 28,785 Class C Shares 28,785 Class D Shares 28,785 Class E Shares 28,785 Class F Shares 28,785 Class G Shares 28,785 Class H Shares 28,785 Class I Shares 28,785 Class J Shares	EUR 2,590.69
7) Ignacio Javier Demergasso	EUR 945.92	10,512 Class B Shares 10,510 Class C Shares 10,510 Class D Shares 10,510 Class E Shares 10,510 Class F Shares 10,510 Class G Shares 10,510 Class H Shares 10,510 Class I Shares 10,510 Class J Shares	EUR 945.92
8) Carlos Diaz Sanchez	EUR 656.50	7,298 Class B Shares 7,294 Class C Shares 7,294 Class D Shares 7,294 Class E Shares 7,294 Class F Shares 7,294 Class G Shares 7,294 Class H Shares 7,294 Class I Shares 7,294 Class J Shares	EUR 656.50
9) Leo Purcell	EUR 4,341.35	48,239 Class B Shares 48,237 Class C Shares 48,237 Class D Shares 48,237 Class E Shares 48,237 Class F Shares 48,237 Class G Shares 48,237 Class H Shares	EUR 4,341.35

		48,237 Class I Shares	
		48,237 Class J Shares	
10) Bettina Lemepier	EUR 656.50	7,298 Class B Shares	EUR 656.50
		7,294 Class C Shares	
		7,294 Class D Shares	
		7,294 Class E Shares	
		7,294 Class F Shares	
		7,294 Class G Shares	
		7,294 Class H Shares	
		7,294 Class I Shares	
		7,294 Class J Shares	
11) Bjorn Anderson	EUR 1,715.36	19,056 Class B Shares	EUR 1,715.36
		19,060 Class C Shares	
		19,060 Class D Shares	
		19,060 Class E Shares	
		19,060 Class F Shares	
		19,060 Class G Shares	
		19,060 Class H Shares	
		19,060 Class I Shares	
		19,060 Class J Shares	
12) Christopher Darlington	EUR 1,934.19	21,467 Class B Shares	EUR 1,934.19
		21,494 Class C Shares	
		21,494 Class D Shares	
		21,494 Class E Shares	
		21,494 Class F Shares	
		21,494 Class G Shares	
		21,494 Class H Shares	
		21,494 Class I Shares	
		21,494 Class J Shares	
13) Mélanie Cherruault	EUR 1,058.86	11,766 Class B Shares	EUR 1,058.86
		11,765 Class C Shares	
		11,765 Class D Shares	
		11,765 Class E Shares	
		11,765 Class F Shares	
		11,765 Class G Shares	
		11,765 Class H Shares	
		11,765 Class I Shares	
		11,765 Class J Shares	
14) Yann Montcuquet	EUR 875.33	9,725 Class B Shares	EUR 875.33
		9,726 Class C Shares	
		9,726 Class D Shares	
		9,726 Class E Shares	
		9,726 Class F Shares	
		9,726 Class G Shares	
		9,726 Class H Shares	
		9,726 Class I Shares	
		9,726 Class J Shares	
15) Peter Carlsson	EUR 2,336.56	25,960 Class B Shares	EUR 2,336.56
		25,962 Class C Shares	
		25,962 Class D Shares	
		25,962 Class E Shares	
		25,962 Class F Shares	
		25,962 Class G Shares	
		25,962 Class H Shares	
		25,962 Class I Shares	
		25,962 Class J Shares	
16) Elisabeth Lindberg	EUR 1,644.77	18,277 Class B Shares	EUR 1,644.77
		18,275 Class C Shares	
		18,275 Class D Shares	
		18,275 Class E Shares	
		18,275 Class F Shares	

		18,275 Class G Shares	
		18,275 Class H Shares	
		18,275 Class I Shares	
		18,275 Class J Shares	
17) Anita Löfblom	EUR 1,680.07	18,671 Class B Shares	EUR 1,680.07
		18,667 Class C Shares	
		18,667 Class D Shares	
		18,667 Class E Shares	
		18,667 Class F Shares	
		18,667 Class G Shares	
		18,667 Class H Shares	
		18,667 Class I Shares	
		18,667 Class J Shares	
18) Bodil Månson	EUR 1,715.36	19,056 Class B Shares	EUR 1,715.36
		19,060 Class C Shares	
		19,060 Class D Shares	
		19,060 Class E Shares	
		19,060 Class F Shares	
		19,060 Class G Shares	
		19,060 Class H Shares	
		19,060 Class I Shares	
		19,060 Class J Shares	
19) Andreas Adrian	EUR 1,602.42	17,802 Class B Shares	EUR 1,602.42
		17,805 Class C Shares	
		17,805 Class D Shares	
		17,805 Class E Shares	
		17,805 Class F Shares	
		17,805 Class G Shares	
		17,805 Class H Shares	
		17,805 Class I Shares	
		17,805 Class J Shares	
20) Blandine Kouyaté	EUR 1,609.47	17,883 Class B Shares	EUR 1,609.47
		17,883 Class C Shares	
		17,883 Class D Shares	
		17,883 Class E Shares	
		17,883 Class F Shares	
		17,883 Class G Shares	
		17,883 Class H Shares	
		17,883 Class I Shares	
		17,883 Class J Shares	
21) Andreas Schraeder	EUR 2,153.03	23,927 Class B Shares	EUR 2,153.03
		23,922 Class C Shares	
		23,922 Class D Shares	
		23,922 Class E Shares	
		23,922 Class F Shares	
		23,922 Class G Shares	
		23,922 Class H Shares	
		23,922 Class I Shares	
		23,922 Class J Shares	
22) Stephanie Uhlig	EUR 1,609.47	17,883 Class B Shares	EUR 1,609.47
		17,883 Class C Shares	
		17,883 Class D Shares	
		17,883 Class E Shares	
		17,883 Class F Shares	
		17,883 Class G Shares	
		17,883 Class H Shares	
		17,883 Class I Shares	
		17,883 Class J Shares	
Total:	EUR 70,591.01	1 Class A Share	EUR 70,591.01
		784,348 Class B Shares	
		784,344 Class C Shares	

784,344 Class D Shares
784,344 Class E Shares
784,344 Class F Shares
784,344 Class G Shares
784,344 Class H Shares
784,344 Class I Shares
784,344 Class J Shares

The amount of seventy thousand five hundred ninety-one euro and one cent (EUR 70,591.01) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in articles 26 and 103 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

Transitory Provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of March 2014.

Resolutions of the general meeting of shareholders

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at four the number of members of the Supervisory Board and further resolved to elect the following for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2019:

- Eddy PERRIER, born on 5 July 1977 in Saint-Jean-De-Maurienne (France) and having his professional address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- Cedric PEDONI, born on 24 March 1975 in Villerupt (France), having his professional address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;
- Jens HOLLERMANN, born 26 July 1971 in Oberhausen (Germany), having his professional address at 47 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and
- Ian KENT, born on 3 December 1976 in Birmingham (United Kingdom), having his professional address at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREUPON the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize décembre.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

(i) G Co-Investment GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trente mille euros (EUR 30.000,-) dont le siège social est au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161761,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(ii) Juan Gabriel Uribe Barbachano, résidant à Cami de Sant Cugat al Papiol 121, 08195 Barcelone, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(iii) Mario Gavira, résidant au 21 Rue Saint Maur, 75011 Paris, France,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(iv) Julien Massardier, résidant à Calabria 29, 5-4, 08015 Barcelone, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(v) Jerome Laurent, résidant à Avinguda Tibidabo, 10, 8022 Barcelone, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(vi) Ricardo Bahillo Santos, resident à Avda. Islas Pitiusas N°2, Portal 4, Bajo B, 28290 Madrid, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(vii) Ignacio Javier Demergasso, résidant à Buenos Aires, 4, 3°2°, 08029 Barcelone, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(viii) Carlos Diaz Sanchez, résidant à Calle Jacinto Benavente 2, Edificio B complejo Tripark, 28232 Madrid, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(ix) Leo Purcell, résidant à Apartadao de Correos 58, 08810 St Pere De Ribes, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(x) Bettina Lemepier, résidant à Op de Elg 26a, 22393 Hamburg, Allemagne,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xi) Bjorn Anderson, résidant à 50 Walkon Park, KT123EY Walton on Thames, Royaume-Uni,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xii) Christopher Darlington, résidant à 9 Briary Gardens, BR1 5DA Bromley, Royaume-Uni,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xiii) Mélanie Cherruault, résidant au 8 Villa Robert Lindet, 75015 Paris, France,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xiv) Yann Montcuquet, résidant au 10, rue le Perce Neige, 78100 Conflans Ste Honorine, France

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xv) Peter Carlsson, résidant à Huvudstagatan 27, 6tr, 17158 Solna, Suède,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xvi) Elisabeth Lindberg, résidant à Hemvärnsgatan 9, 17154 Solna, Suède,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xvii) Anita Löfblom, résidant à Blekingegatan 57, 11662 Stockholm, Suède,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xviii) Bodil Månson, résidant à Riddarvågen 2B, 18142 Lidingö, Suède,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xix) Andreas Adrian, residing at Andreas-Knack-Ring 18, 22307 Hamburg, Allemagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xx) Blandine Kouyaté, résidant au 9, rue Rougemont, 75009 Paris, France,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xxi) Andreas Schraeder,, 08022 Barcelone, Espagne,

représenté par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement;

(xxii) Stephanie Uhlig, résidant à 7 Catherine Court, Lake Road, SW19 7EW Londres, Royaume-Uni,

représentée par Monsieur Rémy BONNEAU, pré-qualifié, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre G Co-Investment GP S.à r.l., associé commandité, et les actionnaires commanditaires fondateurs, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «G Co-Investment IV S.C.A.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Gérant ou des Gérants.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché du Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant ou des Gérants.

Dans l'hypothèse où le Gérant ou les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant ou les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie, ainsi qu'au profit de personnes physiques (et les personnes morales leur étant apparentées) faisant parties du personnel du groupe des sociétés dont la Société fait partie, en particulier pour financer les plans d'intéressement offerts à ces personnes.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la société peut effectuer opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, pour toute modification des Statuts conformément à l'article 32 des Statuts. L'accord du Gérant ou des Gérants sera requis en vue d'une telle liquidation.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis est fixé à soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et un centime (EUR 70.591,01), représenté par une (1) action de catégorie A (Action de Catégorie A)), qui doit être détenue par les associés-commandités, en représentation de leur engagement indéfini dans la Société et sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-huit (784.348) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie C (les «Actions de Catégorie C»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie D (les «Actions de Catégorie D»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie E (les «Actions de Catégorie E»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie F (les «Actions de Catégorie F»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie G (les «Actions de Catégorie G»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie H (les «Actions de Catégorie H»), sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie I (les «Actions de Catégorie I»), et sept cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante-quatre (784.344) actions de catégorie J (les

«Actions de Catégorie J») qui doivent être détenues par les actionnaires-commanditaires. Chaque action a une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), et chaque action est entièrement libérée.

Les droits et obligations inhérents aux actions de chaque catégorie sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Chaque action donne droit à une voix.

Les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie C, les Actions de Catégorie D, les Actions de Catégorie E, les Actions de Catégorie F, les Actions de Catégorie G, les Actions de Catégorie H, les Actions de Catégorie I et les Actions de Catégorie J seront seulement nominatives. Les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie C, les Actions de Catégorie D, les Actions de Catégorie E, les Actions de Catégorie F, les Actions de Catégorie G, les Actions de Catégorie H, les Actions de Catégorie I, et les Actions de Catégorie J sont cessibles seulement sous condition que le Gérant ou les Gérants donnent leur consentement, sans que celui-ci ne puisse être abusivement refusé.

L'Action de Catégorie A sera seulement nominative. L' Action de Catégorie A est cessible seulement sous condition que les actionnaires (i) approuvent cette cession selon les conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou par les Lois pour toute modification des Statuts et (ii) déterminent, si tel est nécessaire, quel actionnaire de Catégorie A agit comme Gérant(s) de la Société après la cession. Les Statuts seront modifiés en conséquence. Toute cession de l'Action de Catégorie A non approuvée par les actionnaires est inopposable à la Société.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Capital Autorisé - Augmentation et Réduction du Capital Émis.

7.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 1.999.999,99), représenté par une (1) Action de Catégorie A, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie B vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie C, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie D, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie E, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie F, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie G, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie H, vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie I, et vingt-deux millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux (22.222.222) Actions de Catégorie J. Chaque action autorisée a une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

Le Gérant ou les Gérants sont autorisés et mandatés, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Gérant ou les Gérants à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la pu-

blication de l'acte de constitution au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Gérant ou les Gérants peuvent déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Gérant ou les Gérants ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Gérant ou les Gérants.

7.2 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, d'abord de la même catégorie, ensuite aux autres actionnaires, proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Gérant ou les Gérants fixeront le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Gérant ou les Gérants à le faire.

7.3 Les actions de la Société sont rachetables à la discrétion de la Société et le capital émis de la Société peut, par conséquent, être réduit par l'annulation des actions, y compris par l'annulation d'une catégorie de actions entière suite au rachat et à l'annulation de toutes les actions émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière de actions, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les Actions de Catégorie J jusqu'aux Actions de Catégorie B).

Le prix de rachat doit être fixé par référence au montant le plus élevé entre (a) la valeur nominale de chaque action rachetée, et (b) le montant calculé selon la formule suivante: division (i) du montant total du Montant Disponible moins la partie du droit au bénéfice attribuable aux autres catégories de actions conformément à l'Article 31 par (ii) le nombre de actions constituant la catégorie devant être rachetée. Le rachat d'actions de la Société ne peut être décidé que dans la mesure où des fonds distribuables suffisants sont disponibles pour permettre le paiement intégral du prix de rachat.

Pour les besoins de ces statuts, le «Montant Disponible» est égal au montant total des bénéfices nets de la Société (y compris l'année en cours et les bénéfices reportés) augmenté par (i) la prime d'émission librement distribuable et les autres réserves librement distribuables conformément à ces statuts et selon le cas (ii) le montant de la réduction de capital et la réduction de la réserve légale relative à la catégorie de parts sociales à annuler, mais réduit par (i) les pertes (y compris celles de l'année en cours et les pertes reportées) et (ii) les sommes à placer dans des réserves non-distribuables conformément aux exigences des Lois ou de ces statuts, tel que défini dans les comptes intermédiaires concernés de la Société (pour éviter tout doute, sans double comptage).

Art. 8. Rachat d'actions. La Société peut racheter ses propres Actions de Catégorie B, ses propres Actions de Catégorie C, ses propres Actions de Catégorie D, ses propres Actions de Catégorie E, ses propres Actions de Catégorie F, ses propres Actions de Catégorie G, ses propres Actions de Catégorie H, ses propres Actions de Catégorie I, ses propres Actions de Catégorie J mais non l'Action de Catégorie A. L'acquisition et la détention de ses propres Actions de Catégorie B, ses propres Actions de Catégorie C, ses propres Actions de Catégorie D, ses propres Actions de Catégorie E, ses propres Actions de Catégorie F, ses propres Actions de Catégorie G, ses propres Actions de Catégorie H, ses propres Actions de Catégorie I et ses propres Actions de Catégorie J s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

Chapitre III. Gérant(s), Conseil de surveillance

Art. 9. Gestion. La Société est gérée par G Co-Investment GP S.à r.l. (le «Gérant» ou les «Gérants») en sa qualité de seul associé-commandité et détenteur de l'Action de Catégorie A de la Société.

Le Gérant ou les Gérants peuvent être révoqués seulement pour justes motifs et si, suite à cette révocation, il ne reste aucun autre Gérant, ils doivent être immédiatement remplacés par un nouveau Gérant, associé-commandité, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts. Le Gérant ou les Gérants à révoquer n'ont, en leur capacité d'associé-commandité de la Société, aucun droit de veto sur les résolutions relatives à leur révocation et/ou remplacement.

Les autres actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant ou des Gérants. Le Gérant ou les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance relèvent de la compétence du Gérant ou des Gérants.

Art. 11. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le Gérant ou les Gérants peuvent déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à une ou plusieurs personnes ou comités de leur choix.

Le Gérant ou les Gérants peuvent également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de leur choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant (agissant, dans le cas où le Gérant est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant ou les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Rémunération et Dépenses du Gérant ou des Gérants. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant ou les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 13. Conflits d'Intérêts. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que le Gérant ou les Gérants ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Conseil de Surveillance de la Société y ont un intérêt personnel, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 14. Responsabilité du Gérant ou des Gérants - Indemnisation. Le Gérant ou les Gérants sont responsables conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les actionnaires autres que le Gérant ou les Gérants doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

La Société indemnifiera le Gérant ou les Gérants (ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (ou d'administrateur, de gérant, de directeur ou d'employé du Gérant ou des Gérants), ou de directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 15. Dissolution - Incapacité du Gérant ou des Gérants. En cas de dissolution ou d'incapacité légale d'un Gérant ou si pour toute autre raison un Gérant est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, et en l'absence d'un autre Gérant, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires en vue de désigner un nouveau Gérant.

Dans un délai de quinze (15) jours à partir de leur nomination le ou les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires dans les formes prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Conseil de Surveillance. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance doit être composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance (le cas échéant) sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par un réviseur d'entreprises agréé qui doit être nommé ou révoqué par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Pouvoirs Consultatifs du Conseil de Surveillance. En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant ou les Gérants sur les sujets que ces derniers peuvent déterminer de temps à autre.

Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Surveillance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation avec un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Surveillance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et en des lieux déterminés par une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance pourra déterminer.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra valablement délibérer que si la moitié (1/2) au moins des membres en fonction sont présentes ou représentées. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil de Surveillance peut édicter des règles supplémentaires dans son règlement interne concernant ce qui précède.

Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Procès-Verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les membres du Conseil de Surveillance ou les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance destinés à être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil de Surveillance, agissant conjointement.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 21. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 20 juillet à 11h30. Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 22. Autres Assemblées Générales. Le Gérant, les Gérants ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché, et peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Gérant ou les Gérants, le requièrent.

Art. 23. Convocation des Assemblées Générales. Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 24. Présence - Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales d'actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale d'actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire. Le Gérant ou les Gérants peuvent déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 25. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant ou les Gérants, ou, en son absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 26. Prorogation. Le Gérant ou les Gérants peuvent proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Ils doivent le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 27. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lequel ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution ne peut être adoptée sans l'accord du Gérant ou des Gérants.

Art. 28. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 29. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour d'avril de chaque année et s'achève le dernier jour de mars de l'année suivante.

Art. 30. Approbation des Comptes Annuels. Le Gérant ou les Gérants préparent les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 31. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Toute affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires de la société.

Lors de chaque distribution de dividendes, le montant alloué à cet effet sera distribué de la manière suivante:

- L'Action de Catégorie A aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule cinq pour cent (0,5 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie B aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule six pour cent (0,6 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis

- chaque Action de Catégorie C (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule sept pour cent (0,7 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie D (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule huit pour cent (0,8%) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie E (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule 9 pour cent (0,9 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie F (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un pour cent (1 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie G (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un virgule un pour cent (1,1 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie H (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un virgule deux pour cent (1,2 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie I (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un virgule trois pour cent (1,3 %) par an de la valeur nominale de cette action; puis
- chaque Action de Catégorie J (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un virgule quatre pour cent (1,4 %) par an de la valeur nominale de cette action (ensemble le «Droit au Bénéfice»), et
- après allocation du Droit au Bénéfice, le solde du montant du dividende sera distribué intégralement à toutes les actions constituant la dernière catégorie de actions alors en circulation dans l'ordre alphabétique (commençant par les Actions de Catégorie J jusqu'aux Actions de Catégorie B).

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Gérant ou les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires de la Société. Le Gérant ou les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Dans le cas d'une Sortie par le biais d'une introduction en bourse, le droit au bénéfice déterminé conformément aux règles de répartition ci-dessus doit être payé en nature par le biais d'un transfert et/ou d'une attribution d'actions ordinaires de l'entité côtée. Les termes utilisés dans cet article 31 et qui ne sont pas définis dans les présents statuts ont la signification suivante:

Axeurope désigne AXEUROPE S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est au 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159139,

Sortie désigne

(a) Toute transaction entraînant le transfert, directement ou indirectement par Luxgoal et Axeurope, d'au moins la majorité des droits de vote de LuxGEO Parent, à moins que, après une telle transaction, (i) Luxgoal et Axeurope détiennent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, plus de 25% des droits de vote de LuxGEO Parent; et (ii) Luxgoal et Axeurope conservent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, la possibilité d'exercer une influence décisive sur le Groupe et par conséquent ont le pouvoir de bloquer les actions déterminantes pour la stratégie commerciale du Groupe ou détiennent, directement ou indirectement, des droits de veto sur les éléments clés de l'activité et la structure sociale du Groupe; ou

(b) Toute transaction entraînant le transfert, directement ou indirectement, ou tous ou substantiellement tous les actifs de LuxGEO Parent ou du Groupe à une personne non contrôlée par les Fonds Permira ou les Fonds AXA PE; ou

(c) Toute transaction par laquelle LuxGEO Parent fusionne ou est consolidée avec, un tiers acquéreur, autre qu'une fusion ou une consolidation où: (i) les détenteurs des parts de LuxGEO Parent immédiatement avant la réalisation de cette opération détiennent, directement ou indirectement, plus de la majorité des droits de vote de l'entité subsistante après la réalisation de cette opération; ou (ii) (x) Luxgoal et Axeurope détiennent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, plus de 25% des droits de vote de LuxGEO Parent; et (y) Luxgoal et Axeurope conservent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, la possibilité d'exercer une influence décisive sur le Groupe et par conséquent ont le pouvoir de bloquer les actions déterminante pour la stratégie commerciale du Groupe ou détiennent, directement ou indirectement, des droits de veto sur les éléments clés de l'activité et la structure sociale du Groupe; ou

(d) Une introduction en bourse des actions d'une société du Groupe (sans considération du flottant ou de la place de cotation); ou

(e) La dissolution ou liquidation de LuxGEO Parent équivalent à une vente (i.e. à l'exclusion de toute fusion ou opération de restructuration équivalent entraînant la dissolution de LuxGEO Parent à moins que cette opération ne tombe dans la définition figurant dans le paragraphe (c) ci-dessus).

Nonobstant ce qui précède, tout transfert directement ou indirectement d'actions ou d'actifs du Groupe entre sociétés appartenant au Groupe ne peut être considéré comme une Sortie aux fins du Plan.

Groupe désigne LuxGEO Parent et l'une quelconque de ses filiales,

LuxGEO Parent désigne LuxGEO Parent S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159036;

Luxgoal désigne Luxgoal S.à r.l, une -société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152268,

Plan désigne tout plan d'intéressement conclu entre les actionnaires et la Société de temps à autre.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Gérant ou les Gérants ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

(i) en premier lieu, aux créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) pour toutes les dettes et passifs de la Société;

(ii) en deuxième lieu, aux associés pour le remboursement de la valeur nominale de leurs actions dans la Société;

(iii) en troisième lieu, aux détenteurs de toutes les catégories de actions suivant les règles de priorité et les proportions nécessaires afin d'aboutir sur une base globale au même résultat économique que les règles de distribution prévues pour les distributions de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 33. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois et en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Par ailleurs, la Société se soumet aux dispositions de la Treasury Regulations Section 301.7701-3 afin d'être considérée comme un partnership dans les limites permises par la loi et la Société sera traitée comme un partnership pour les besoins du droit fiscal fédéral des États-Unis. La Société ne conclura aucun contrat ni engagement visant à (i) la cotation de ses actions sur un marché de valeurs mobilières établi ou la prise de toute action qui pourrait résulter ou aurait l'effet de faciliter la négociation de ses actions sur un tel marché ou (ii) la création ou le soutien d'un marché secondaire (substantiellement équivalent) concernant ses actions si cela a pour conséquence que la Société soit traité sous la Section 7704 du Internal Revenue Code de 1986, tel que modifié en tant qu'association ayant le régime fiscal de corporations pour des raisons de droit fiscal des États-Unis.

Souscription et paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les comparants ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants ainsi qu'il suit:

Actionnaires	Capital souscrit	Nombre d'actions	montant libéré
1) G Co-Investment GP S.à r.l.	EUR 0,01	1 Action de Catégorie A	EUR 0,01
2) Juan Gabriel Uribe Barbachano	EUR 16.680,65	185.345 Actions de Catégorie B 185.340 Actions de Catégorie C 185.340 Actions de Catégorie D 185.340 Actions de Catégorie E 185.340 Actions de Catégorie F 185.340 Actions de Catégorie G 185.340 Actions de Catégorie H 185.340 Actions de Catégorie I 185.340 Actions de Catégorie J	EUR 16.680,65
3) Mario Gavira	EUR 16.680,65	185.345 Actions de Catégorie B 185.340 Actions de Catégorie C 185.340 Actions de Catégorie D 185.340 Actions de Catégorie E 185.340 Actions de Catégorie F 185.340 Actions de Catégorie G 185.340 Actions de Catégorie H 185.340 Actions de Catégorie I 185.340 Actions de Catégorie J	EUR 16.680,65
4) Julien Massardier	EUR 2.703,64	30.044 Actions de Catégorie B 30.040 Actions de Catégorie C 30.040 Actions de Catégorie D 30.040 Actions de Catégorie E	EUR 2.703,64

		30.040 Actions de Catégorie F	
		30.040 Actions de Catégorie G	
		30.040 Actions de Catégorie H	
		30.040 Actions de Catégorie I	
		30.040 Actions de Catégorie J	
5) Jerome Laurent	EUR 5.400,21	60.005 Actions de Catégorie B	EUR 5.400,21
		60.002 Actions de Catégorie C	
		60.002 Actions de Catégorie D	
		60.002 Actions de Catégorie E	
		60.002 Actions de Catégorie F	
		60.002 Actions de Catégorie G	
		60.002 Actions de Catégorie H	
		60.002 Actions de Catégorie I	
		60.002 Actions de Catégorie J	
6) Ricardo Bahillo Santos	EUR 2.590,69	28.789 Actions de Catégorie B	EUR 2.590,69
		28.785 Actions de Catégorie C	
		28.785 Actions de Catégorie D	
		28.785 Actions de Catégorie E	
		28.785 Actions de Catégorie F	
		28.785 Actions de Catégorie G	
		28.785 Actions de Catégorie H	
		28.785 Actions de Catégorie I	
		28.785 Actions de Catégorie J	
7) Ignacio Javier Demergasso	EUR 945,92	10.512 Actions de Catégorie B	EUR 945,92
		10.510 Actions de Catégorie C	
		10.510 Actions de Catégorie D	
		10.510 Actions de Catégorie E	
		10.510 Actions de Catégorie F	
		10.510 Actions de Catégorie G	
		10.510 Actions de Catégorie H	
		10.510 Actions de Catégorie I	
		10.510 Actions de Catégorie J	
8) Carlos Diaz Sanchez	EUR 656,50	7.298 Actions de Catégorie B	EUR 656,50
		7.294 Actions de Catégorie C	
		7.294 Actions de Catégorie D	
		7.294 Actions de Catégorie E	
		7.294 Actions de Catégorie F	
		7.294 Actions de Catégorie G	
		7.294 Actions de Catégorie H	
		7.294 Actions de Catégorie I	
		7.294 Actions de Catégorie J	
9) Leo Purcell	EUR 4.341,35	48.239 Actions de Catégorie B	EUR 4.341,35
		48.237 Actions de Catégorie C	
		48.237 Actions de Catégorie D	
		48.237 Actions de Catégorie E	
		48.237 Actions de Catégorie F	
		48.237 Actions de Catégorie G	
		48.237 Actions de Catégorie H	
		48.237 Actions de Catégorie I	
		48.237 Actions de Catégorie J	
10) Bettina Lemeier	EUR 656,50	7.298 Actions de Catégorie B	EUR 656,50
		7.294 Actions de Catégorie C	
		7.294 Actions de Catégorie D	
		7.294 Actions de Catégorie E	
		7.294 Actions de Catégorie F	
		7.294 Actions de Catégorie G	
		7.294 Actions de Catégorie H	
		7.294 Actions de Catégorie I	
		7.294 Actions de Catégorie J	
11) Bjorn Anderson	EUR 1.715,36	19.056 Actions de Catégorie B	EUR 1.715,36
		19.060 Actions de Catégorie C	

		19.060 Actions de Catégorie D	
		19.060 Actions de Catégorie E	
		19.060 Actions de Catégorie F	
		19.060 Actions de Catégorie G	
		19.060 Actions de Catégorie H	
		19.060 Actions de Catégorie I	
		19.060 Actions de Catégorie J	
12) Christopher Darlington	EUR 1.934,19	21.467 Actions de Catégorie B	EUR 1.934,19
		21.494 Actions de Catégorie C	
		21.494 Actions de Catégorie D	
		21.494 Actions de Catégorie E	
		21.494 Actions de Catégorie F	
		21.494 Actions de Catégorie G	
		21.494 Actions de Catégorie H	
		21.494 Actions de Catégorie I	
13) Mélanie Cherruault	EUR 1.058,86	11.766 Actions de Catégorie B	EUR 1.058,86
		11.765 Actions de Catégorie C	
		11.765 Actions de Catégorie D	
		11.765 Actions de Catégorie E	
		11.765 Actions de Catégorie F	
		11.765 Actions de Catégorie G	
		11.765 Actions de Catégorie H	
		11.765 Actions de Catégorie I	
		11.765 Actions de Catégorie J	
14) Yann Montcuquet	EUR 875,33	9.725 Actions de Catégorie B	EUR 875,33
		9.726 Actions de Catégorie C	
		9.726 Actions de Catégorie D	
		9.726 Actions de Catégorie E	
		9.726 Actions de Catégorie F	
		9.726 Actions de Catégorie G	
		9.726 Actions de Catégorie H	
		9.726 Actions de Catégorie I	
		9.726 Actions de Catégorie J	
15) Peter Carlsson	EUR 2.336,56	25.960 Actions de Catégorie B	EUR 2.336,56
		25.962 Actions de Catégorie C	
		25.962 Actions de Catégorie D	
		25.962 Actions de Catégorie E	
		25.962 Actions de Catégorie F	
		25.962 Actions de Catégorie G	
		25.962 Actions de Catégorie H	
		25.962 Actions de Catégorie I	
		25.962 Actions de Catégorie J	
16) Elisabeth Lindberg	EUR 1.644,77	18.277 Actions de Catégorie B	EUR 1.644,77
		18.275 Actions de Catégorie C	
		18.275 Actions de Catégorie D	
		18.275 Actions de Catégorie E	
		18.275 Actions de Catégorie F	
		18.275 Actions de Catégorie G	
		18.275 Actions de Catégorie H	
		18.275 Actions de Catégorie I	
		18.275 Actions de Catégorie J	
17) Anita Löfblom	EUR 1.680,07	18.671 Actions de Catégorie B	EUR 1.680,07
		18.667 Actions de Catégorie C	
		18.667 Actions de Catégorie D	
		18.667 Actions de Catégorie E	
		18.667 Actions de Catégorie F	
		18.667 Actions de Catégorie G	
		18.667 Actions de Catégorie H	
		18.667 Actions de Catégorie I	
		18.667 Actions de Catégorie J	
18) Bodil Månson	EUR 1.715,36	19.056 Actions de Catégorie B	EUR 1.715,36

		19.060 Actions de Catégorie C	
		19.060 Actions de Catégorie D	
		19.060 Actions de Catégorie E	
		19.060 Actions de Catégorie F	
		19.060 Actions de Catégorie G	
		19.060 Actions de Catégorie H	
		19.060 Actions de Catégorie I	
		19.060 Actions de Catégorie J	
19) Andreas Adrian	EUR 1.602,42	17.802 Actions de Catégorie B	EUR 1.602,42
		17.805 Actions de Catégorie C	
		17.805 Actions de Catégorie D	
		17.805 Actions de Catégorie E	
		17.805 Actions de Catégorie F	
		17.805 Actions de Catégorie G	
		17.805 Actions de Catégorie H	
		17.805 Actions de Catégorie I	
		17.805 Actions de Catégorie J	
20) Blandine Kouyaté	EUR 1.609,47	17.883 Actions de Catégorie B	EUR 1.609,47
		17.883 Actions de Catégorie C	
		17.883 Actions de Catégorie D	
		17.883 Actions de Catégorie E	
		17.883 Actions de Catégorie F	
		17.883 Actions de Catégorie G	
		17.883 Actions de Catégorie H	
		17.883 Actions de Catégorie I	
		17.883 Actions de Catégorie J	
21) Andreas Schraeder	EUR 2.153,03	23.927 Actions de Catégorie B	EUR 2.153,03
		23.922 Actions de Catégorie C	
		23.922 Actions de Catégorie D	
		23.922 Actions de Catégorie E	
		23.922 Actions de Catégorie F	
		23.922 Actions de Catégorie G	
		23.922 Actions de Catégorie H	
		23.922 Actions de Catégorie I	
		23.922 Actions de Catégorie J	
22) Stephanie Uhlig	EUR 1.609,47	17.883 Actions de Catégorie B	EUR 1.609,47
		17.883 Actions de Catégorie C	
		17.883 Actions de Catégorie D	
		17.883 Actions de Catégorie E	
		17.883 Actions de Catégorie F	
		17.883 Actions de Catégorie G	
		17.883 Actions de Catégorie H	
		17.883 Actions de Catégorie I	
		17.883 Actions de Catégorie J	
Total:	EUR 70.591,01	1 Action de Catégorie A	EUR 70.591,01
		784,348 Actions de Catégorie B	
		784,344 Actions de Catégorie C	
		784,344 Actions de Catégorie D	
		784,344 Actions de Catégorie E	
		784,344 Actions de Catégorie F	
		784,344 Actions de Catégorie G	
		784,344 Actions de Catégorie H	
		784,344 Actions de Catégorie I	
		784,344 Actions de Catégorie J	

Le montant de soixante dix mille cinq cent quatre-vingt onze euros et un cent (EUR 70.591,01) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues aux articles 26 et 103 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de mars 2014.

*Assemblée générale extraordinaire
Première Résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'établir le siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à quatre le nombre des membres du Conseil de Surveillance et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019:

- Eddy PERRJER, né le 5 juillet 1977 à Saint-Jean-De-Maurienne (France) ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg;
- Cédric PEDONI, né le 24 mars 1975 à Villerupt (France), ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg;
- Jens HOLLERMANN, né le 26 juillet 1974 à Oberhausen (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- Ian KENT, né le 3 décembre 1976 à Birmingham (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: R. BONNEAU, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2013. LAC/2013/57813. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 30 décembre 2013.

Référence de publication: 2014004370/1557.

(140004077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2014.

HRE Investment Holdings II TE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 161.955,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.990.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first of November.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

J.C. Flowers II L.P., an exempted limited partnership, existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Limited Partnerships under number WK-17136, having its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands (the "Sole Shareholder"),

here represented by Ms. Johanna Wittek, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 31 October 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of HRE Investment Holdings II TE S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 138.990, having a share capital of one hundred sixty-one thousand nine hundred fifty-five euro (EUR 161,955.-), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg on 2 May 2008 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Lu-

xembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1542 on 21 June 2008. The articles were amended the last time on 2 July 2008 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1368 on 15 July 2009.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law"), the Sole Shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to grant full discharge to the managers of the Company for the exercise of their respective mandate.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr. Todd Freebern, born on 6 June 1975 in New York, United States of America, professionally residing at 717, Fifth Avenue, 21th Floor, NY10022, New York, United States of America, as liquidator of the Company with effect upon the date of the present resolution of the Sole Shareholder and until full discharge is granted to him (the "Liquidator").

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves that:

- the Liquidator shall prepare a report in respect of the results of the liquidation of the Company, in accordance with article 151 of the 1915 Law;
- the Company shall be bound by the sole signature of the Liquidator, acting individually, or by the joint or single signature of any person(s) to whom authority has been delegated by the Liquidator; and
- the Liquidator shall have the broadest powers to perform its duties as provided for by articles 144 to 148 of the 1915 Law, and may accomplish all acts provided for by Article 145 without requesting further authorizations of the general meeting of shareholders of the Company.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt et un novembre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

J.C. Flowers II L.P., un exempted limited partnership, organisé sous les lois des Îles Caïmans, inscrit au Cayman Islands Registrar of Limited Partnerships sous le numéro WK-17136, ayant son siège social au c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Îles Caïmans (l'«Associé Unique»),

ici représenté par Madame Johanna Wittek, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 31 octobre 2013.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de HRE Investment Holdings II TE S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.990, ayant un capital social de cent soixante et un mille neuf cent cinquante-cinq euros (EUR 161.955,-), constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg en date du 2 mai 2008 suivant acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1542 le 21 juin 2008. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 2 juillet 2008 suivant acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1368 en date du 15 juillet 2009.

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), l'Associé Unique décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de donner pleine et entière décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat respectif.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Todd Freebern, né le 6 juin 1975 à New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 717, Fifth Avenue, 21^{ème} étage, NY10022, New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que liquidateur de la Société avec effet à compter de la date de la présente résolution de l'Associé Unique et jusqu'à ce que quitus lui soit donné (le «Liquidateur»).

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide que:

- le Liquidateur préparera un rapport sur les résultats de la liquidation de la Société, conformément à l'article 151 de la Loi de 1915;
- la Société sera engagée par la seule signature du Liquidateur, agissant individuellement, ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui le Liquidateur aura délégué ses pouvoirs; et
- le Liquidateur disposera des plus larges pouvoirs pour effectuer sa mission tels que prévu par les articles 144 à 148 de la Loi de 1915 et pourra accomplir tous les actes prévus par l'Article 145 sans devoir requérir des autorisations supplémentaires auprès de l'assemblée générale des associés de la Société.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. WITTEK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2013. Relation: LAC/2013/53284. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 janvier 2014.

Référence de publication: 2014004462/112.

(140003798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2014.

**Barclays BR Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BR Investments).**

Capital social: USD 174.375,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.636.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of December;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Cantal Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.607, whose registered office is at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose share capital at the date hereof is fixed at six hundred twenty thousand US dollars (USD 620,000.-),

here represented by Me Virginie STALDER-PATIRAS, avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "BR Investments" (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and having its registered office in L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.636, which has been incorporated by deed of the undersigned notary, on 20 September 2010, and which articles of association (the "Articles", which term shall encompass all subsequent amendments to the articles of incorporation of the Company) are published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2344 dated 2 November 2010. The Articles of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 5 December 2012, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 562 dated 7 March 2013.

The appearing party representing the whole share capital of the Company requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing and of article 14 of the Articles:

First resolution

The Shareholders decide to change the corporate name of the Company from "BR Investments" into "Barclays BR Investments S.à r.l."

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Shareholders decide to subsequently amend article 2 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 2. Denomination.** The denomination of the Company is "Barclays BR Investments S.à r.l."

Costs and expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

Cantal Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.607, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et dont le capital social est fixé à six cent vingt mille dollars américains (USD 620.000,-),

ici représentée par Maître Virginie STALDER-PATIRAS, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de partie comparante et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte, aux fins d'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique ("Associé Unique") d'une société à responsabilité limitée "BR Investments" (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.636, constituée par acte du notaire instrumentant, le 20 septembre 2010, dont les statuts (les statuts initiaux ainsi que toutes les modifications subséquentes aux statuts initiaux étant les "Statuts") ont été publiés au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2344 du 2 novembre 2010. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant le 5 décembre 2012, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 562 du 7 mars 2013.

La partie comparante représente l'intégralité du capital social et requière le notaire d'acter les résolutions suivantes prises en conformité avec les provisions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée

du 10 août 1915, telle que modifiée, selon lequel un associé d'une société à responsabilité limitée peut exercer les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique sont enregistrées dans les minutes ou établies par écrit, et de l'article 14 des Statuts:

Première résolution

Les Associés décident de modifier la dénomination sociale de la Société de "BR Investments" en "Barclays BR Investments S.à r.l."

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 2 des Statuts de la Société afin de refléter la décision ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la société est "Barclays BR Investments S.à r.l."

Coûts et dépenses

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date en en-tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. STALDER-PATIRAS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2013. LAC/2013/56277. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014009063/99.

(140010793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2014.

Findernest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.872.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille treize, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société FINDERNEST S.A., une société anonyme, en liquidation, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée en date du 19 octobre 2007 aux termes d'un acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2684 du 26 octobre 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 132872.

La Société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 1^{er} août 2013, comprenant nomination de ODESSA SECURITIES S.A., ayant son siège social à Panama, Salduba Building, 53rd Street East, Panama, République du Panama, en tant que liquidateur, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 2449 du 3 octobre 2013.

AUDIEX S.A. ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, a été nommée commissaire de contrôle à la liquidation par acte sous seing privé en date du 19 décembre 2013.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Gentiane PREAUX, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine GRUNDHEBER, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Présentation du rapport du commissaire de contrôle.
2. Décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire de contrôle pour l'exécution de leur mandat respectif.
3. Clôture de la liquidation.
4. Décision quant à la conservation des registres et documents de la société pendant la période légale de cinq ans.
5. Mandat à confier en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 3.200 (trois mille deux cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire de contrôle à la liquidation, approuve ledit rapport ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire de contrôle à la liquidation, après avoir été signé «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire de contrôle à la liquidation pour l'exercice de leur mandat respectif.

Troisième résolution

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant la période légale de cinq ans au siège de CF Corporate Services, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux associés ou aux créanciers qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même endroit au profit de qui il appartiendra.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une expédition du présent acte en vue de clôturer les comptes de la Société et d'accomplir toutes les formalités.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ 950,- EUR

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Gentiane PREAUX, Carine GRUNDHEBER, Sonia BOULARD, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 07 janvier 2014. Relation GRE/2014/144. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 21 janvier 2014.

Référence de publication: 2014010848/78.

(140013099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2014.

Prolifica International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 102.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2014.

Pour PROLIFICA INTERNATIONAL S.A

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélié Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014012580/15.

(140014287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Prolifica International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 102.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2014.

Pour PROLIFICA INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélié Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014012579/15.

(140014286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Quadraus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.558.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014012591/10.

(140014094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.

Pareturn, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 47.104.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014012564/9.

(140013631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2014.
